

Vétérinaires  
Sans Frontières  
Dierenartsen  
Zonder Grenzen



# Rapport financier

VSF BELGIQUE  
2023

MEMBRE DE VSF INTERNATIONAL



**Ce rapport financier porte sur les comptes annuels de Vétérinaires Sans Frontières, incluant toutes les activités réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2023. Les comptes ont été contrôlés et certifiés par notre commissaire aux comptes L&S Réviseurs d'Entreprises. Ils sont disponibles sur le site de la Banque Nationale de Belgique ([www.bnb.be](http://www.bnb.be)).**

Nos revenus et dépenses sont plutôt stables, avec quelques changements au niveau des départements et régions. Notre réputation auprès des bailleurs institutionnels s'améliore et ils nous sollicitent ; un signal positif qui démontre notre efficacité. Cependant, la collecte de fonds privés est devenue plus difficile. Les résultats des campagnes de récolte de fonds (Direct Mailing) en 2023 ont été moins bons en raison d'une perte de donateurs, que la croissance de notre base de données ne parvient pas à compenser. Les recettes provenant des legs ont également été moins importantes que l'année précédente, même si elles dépendent de facteurs que nous ne pouvons maîtriser. En revanche, la liste des personnes qui nous ont inclus dans leurs testaments s'allonge chaque année. Des campagnes de recrutement visant à attirer de nouveaux donateurs sont prévues pour 2024. Nous avons notamment lancé une nouvelle campagne sur les réseaux sociaux pour augmenter notre visibilité en Belgique.

## Recettes

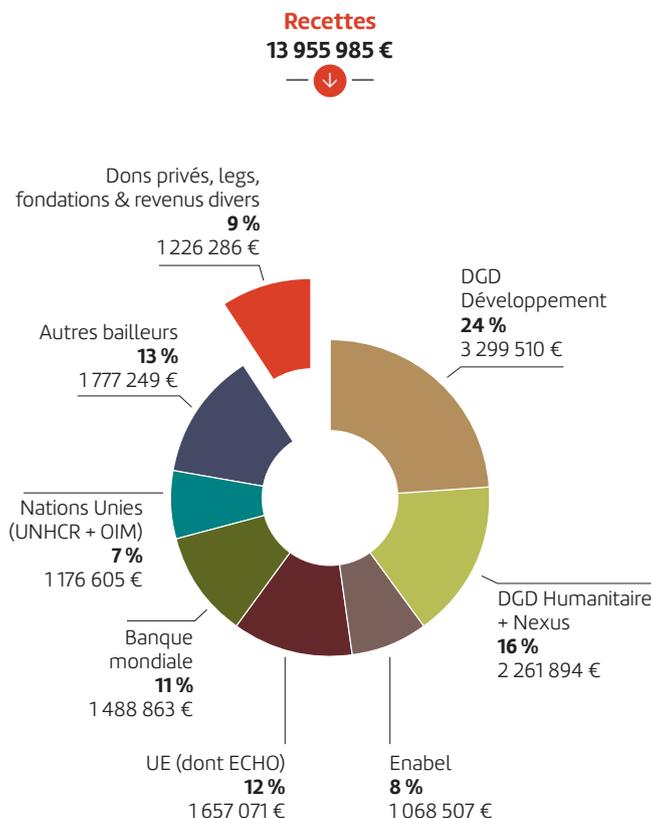
Nos recettes s'élèvent pour 2023 à **13 955 985 €**, par rapport à 14 110 146 € l'année précédente.

Les dons privés sont essentiels pour que Vétérinaires Sans Frontières atteigne ses objectifs. En 2023, nous avons récolté **1 004 912 € de dons privés** (contre 1 333 056 € en 2022 et 1 213 093 € en 2021). Ceux-ci représentent **7,2 % des revenus de Vétérinaires Sans Frontières**, une part de notre revenu total en diminution par rapport à 2022 (9,4 %). Ce type de fonds nous aide à innover et à garder une partie de notre indépendance. Ces sommes, cumulées, permettent également à travers le système de cofinancement d'obtenir des subsides importants tant au niveau belge qu'international.

Sur le plan institutionnel, nous avons encore pu compter cette année sur l'appui important de différents gouvernements et partenaires stables. Nos principaux bailleurs de fonds sont :

- La coopération belge au développement : la **Direction Générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)** pour 5 561 404 € (3 299 510 € pour DGD Développement, 1 690 019 € pour DGD Humanitaire, et 571 875 € pour DGD Nexus) et **Enabel** pour 1 068 507 € (soit un total de 6 629 911 € utilisés en 2023),
- L'**Union Européenne**, principalement via la Direction Générale de la Protection Civile et Opérations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO) (1 657 071 €),
- Les **Nations Unies**, via le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) (1 176 605 €), et
- la **Banque Mondiale** (1 488 863 €).

L'ensemble de ces **bailleurs institutionnels** représentent **78 % des recettes** de notre association (10 952 450 € au total), part en légère augmentation par rapport à l'exercice 2022. La diversité de nos bailleurs, à côté de nos fonds propres, nous donne une certaine indépendance en tant qu'organisation non-gouvernementale. Par ailleurs, la stabilité en termes de volume d'opérations avec nos partenaires institutionnels principaux est déterminante pour que nos actions s'inscrivent dans la continuité.



# Dépenses

Nos dépenses s'élèvent à **13 983 388 €** en 2023, contre 13 922 423 € l'année précédente.

Nous avons consacré **11 964 572 €** à la mise en œuvre de nos **programmes**, soit **85,6 % de nos dépenses** en 2023. Le reste des dépenses comprend les frais de fonctionnement du siège à Bruxelles et les coûts liés à l'information, la sensibilisation et la collecte de fonds.

L'exercice comptable 2023 se termine avec une perte de 27 403 €, affectée aux réserves de l'association. Celles-ci s'élèvent actuellement à 963 837 €.

Cette perte comptable s'explique principalement par la diminution des legs traités entre 2022 (414 967 €) et 2023 (212 590 €).

Cette perte limitée s'explique aussi par :

- Une bonne couverture des frais généraux via une meilleure contribution des fonds institutionnels ;
- De bonnes réalisations des programmes et leurs co-financements sur le terrain ;
- Une bonne maîtrise des coûts dans la continuité des exercices précédents, malgré un contexte général inflationniste.

Les amortissements représentaient un montant de 114 793 € en 2023, en augmentation par rapport à 2022. Le niveau de provision en fin d'année 2023 est en diminution au regard de l'exercice précédent.

# Cofinancements, subsides et dons privés

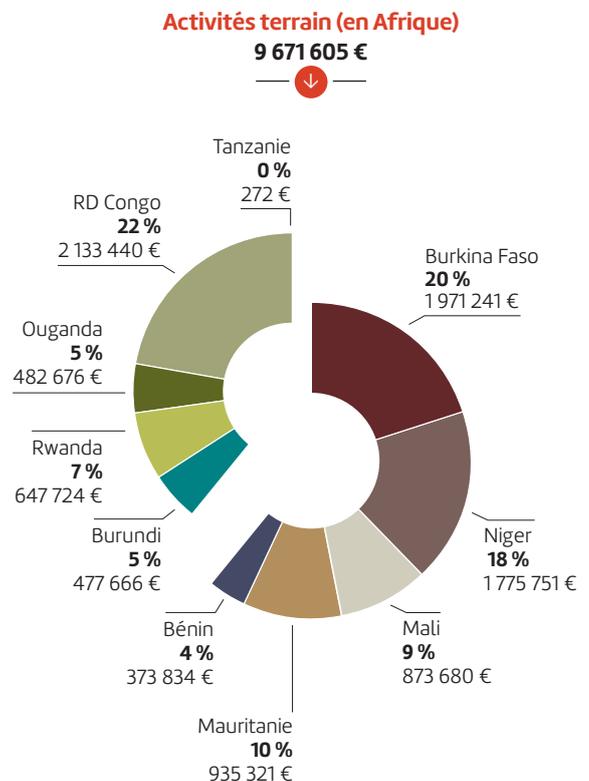
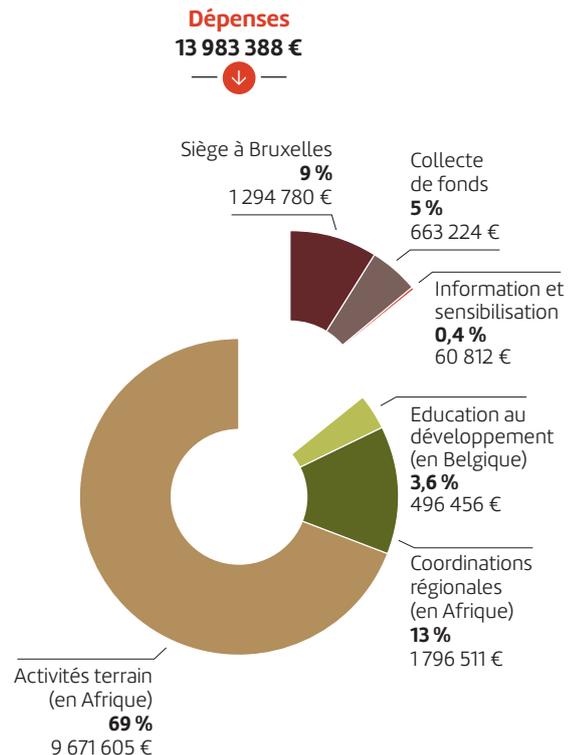
La plupart de nos projets de développement sont financés partiellement par un bailleur de fonds (par exemple le gouvernement belge), à condition que notre organisation puisse apporter le reste du budget nécessaire. Cet apport propre, ou cofinancement, correspondant de 10 à 20 % du budget total du programme, provient de dons récoltés auprès de particuliers et de subsides octroyés par d'autres bailleurs institutionnels. En 2023, notre apport propre s'élevait à **1 004 912 € de dons privés et 968 805 € de subsides de cofinancement**.

De ce fait, chaque don, chaque subside compte et est indispensable à la mise en œuvre de nos projets en Afrique et en Belgique. Un grand merci à tous nos donateurs et donatrices et à nos sympathisants pour leur soutien renouvelé. Nous tenons aussi à remercier tous nos bailleurs pour leurs subsides, notamment Maribel, la Province de Flandre Orientale, Wallonie-Bruxelles International et la région flamande. Merci également à toutes les entreprises et associations qui nous soutiennent financièrement ou en nature, en faisant un don, en sponsorisant une campagne ou une activité, ou en nous offrant leurs services gratuitement ou à tarif réduit.

# Évolution prévue et future

Pour l'année 2024, nous prévoyons un niveau d'activité stable ou en légère augmentation par rapport à 2023 en termes de fonds institutionnels. L'organisation veille à ce que les frais de gestion soient globalement maîtrisés. Comme tout le secteur de récolte de fonds en Belgique, l'organisation travaille stratégiquement et opérationnellement à la stabilisation, voire l'augmentation de ses donateurs privés, cruciaux pour notre indépendance relative.

Comme chaque année, nos équipes analysent les collaborations stratégiques possibles avec d'autres organisations non-gouvernementales. Par cette politique, Vétérinaires Sans Frontières s'assure que ses orientations stratégiques s'inscrivent dans l'évolution globale de la coopération internationale.



# Bilan

<b>Actif</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>221 977</b>	<b>296 127</b>
Immobilisations incorporelles	152 629	198 322
Immobilisations corporelles	53 702	83 647
Immobilisations financières	15 647	14 158
<b>Actifs circulants</b>	<b>16 747 541</b>	<b>17 815 013</b>
Créances à plus d'un an	5 199 229	7 860 672
Créances à moins d'un an	9 579 969	7 372 420
Valeurs disponibles	1 675 543	2 265 534
Comptes de régularisation	292 800	316 387
<b>Total actif</b>	<b>16 969 519</b>	<b>18 111 139</b>

<b>Passif</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Capital</b>	<b>963 837</b>	<b>991 240</b>
Moyens permanents	959 268	959 268
Bénéfice reporté	4 570	31 973
Subsides en capital	-	-
Provisions	184 136	245 148
<b>Dettes</b>	<b>15 821 546</b>	<b>16 874 751</b>
Dettes à plus d'un an	-	-
Dettes à moins d'un an	506 012	694 238
Comptes de régularisation	15 315 534	16 180 513
<b>Total passif</b>	<b>16 969 519</b>	<b>18 111 139</b>



Conformément à la loi relative aux ASBL, les comptes de Vétérinaires Sans Frontières détaillés dans le présent rapport ont fait l'objet d'un audit et d'une certification par le cabinet L&S Réviseurs d'Entreprises. Ils ont également été approuvés par notre Assemblée Générale le 27 juin 2024. La Direction-générale Coopération au développement et Aide humanitaire (Service public fédéral belge) ainsi que tous nos autres bailleurs audient systématiquement les projets qu'ils financent. L'ensemble de nos comptes est disponible à la Banque Nationale de Belgique ([www.bnb.be](http://www.bnb.be)). Vous pouvez donc avoir l'assurance que les fonds que nous recevons sont utilisés correctement.

# Compte de résultat

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Ventes et prestations</b>	<b>13 771 414</b>	<b>13 928 707</b>
<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>- 13 668 642</b>	<b>- 13 626 988</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>102 772</b>	<b>301 719</b>
Produits financiers	183 880	169 193
Charges financières	- 284 971	- 284 639
<b>Résultat courant</b>	<b>1 681</b>	<b>186 273</b>
Produits exceptionnels	690	12 247
Charges exceptionnelles	- 29 774	- 10 797
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 27 403</b>	<b>187 723</b>
<b>Total des produits</b>	<b>13 955 985</b>	<b>14 110 147</b>
<b>Total des charges</b>	<b>- 13 983 387</b>	<b>- 13 922 424</b>

Vétérinaires Sans Frontières adhère au Code éthique de l'AERF. Vous avez un droit à l'information. Ceci implique que les donateurs, collaborateurs et employés sont informés au moins annuellement de l'utilisation des fonds récoltés.



# Addendum

## PROFIL DE L'ORGANISATION

### Qui sommes-nous et comment sommes-nous structurés ?

Vétérinaires Sans Frontières est une ASBL de droit belge fondée en 1985 par un petit groupe de vétérinaires désirant mettre leur expertise au service des populations défavorisées vivant de l'élevage dans les pays du Sud. Les statuts de constitution ont été publiés au Moniteur belge le 5 décembre 1985 sous le numéro 14089/85. Ils ont été modifiés en dernier lieu par l'Assemblée Générale du 24 janvier 2022 et publiés aux annexes du Moniteur belge sous le numéro 22013835. Le numéro d'entreprise de Vétérinaires Sans Frontières est le 0442.168.263. Elle a été agréée comme ONG le 13 novembre 1997, puis comme ONG-programme le 14 avril 2007 pour une période de dix ans, par le Service fédéral belge de la Coopération au Développement. Fin mai 2016, le gouvernement a renouvelé cet agrément pour dix ans.

Depuis 2016, nous constatons une croissance significative des financements institutionnels. La croissance du niveau des financements institutionnels constatée en 2022 par rapport à 2021 s'est confirmée en 2023, et l'organisation prévoit une certaine stabilité en 2024.

En 2023, un expert junior financé par Enabel, l'agence belge de développement, a à nouveau renforcé notre équipe au Burundi.

En 2023, le siège comptait au total 22 personnes (13 femmes et 9 hommes), soit 17,6 équivalents temps plein. La formation professionnelle continue est stimulée par l'organisation. Les détails concernant le bilan social de Vétérinaires Sans Frontières peuvent être consultés sur le site de la Banque Nationale de Belgique [www.bnb.be](http://www.bnb.be) (centrale des bilans).

Vétérinaires Sans Frontières est membre fondateur du réseau Vétérinaires Sans Frontières International, composé de treize organisations autonomes basées en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Portugal, en République Tchèque, en Suède, en Suisse et en Amérique du Nord : [www.vsf-international.org](http://www.vsf-international.org).

Outre son adhésion aux fédérations des ONG en Belgique (Acodev, ngo-federatie), Vétérinaires Sans Frontières est aussi membre actif dans la Coalition of European Lobbies for Eastern African Pastoralism (CELEP) ([www.celep.info](http://www.celep.info)).

Lors de l'Assemblée Générale de juin 2021, l'association a adopté une nouvelle vision : « Des animaux sains, des personnes en bonne santé, une planète saine ». Ce slogan reflète son engagement et l'intégration du concept « One Health » dans ses programmes de développement.

## GOUVERNANCE

### Qui décide et qui est impliqué ?

Vétérinaires Sans Frontières compte quatre niveaux de pouvoir décisionnel : l'Assemblée Générale, qui est l'organe suprême, le Conseil d'Administration, le Comité de Direction et les directeurs régionaux et nationaux.

L'Assemblée Générale (AG) de Vétérinaires Sans Frontières est composée en 2023 de 17 membres effectifs.

Le Conseil d'Administration (CA) se compose en 2023 de 9 personnes indépendantes agissant sur base d'un engagement volontaire :

- Guy Hendrickx, président
- Bart Balis, secrétaire (démissionnaire en 2024)
- Jos Van der Steen, trésorier (ne compte pas renouveler son mandat, sera remplacé par Bernard de Bo en 2024)
- Cécile Appels
- Koen De Bleecker (ne compte pas renouveler son mandat)
- Caroline De Siron
- Chantal Lafort
- Stéphane Liétard
- Caroline Rabemanantsoa

Le CA est délégué par l'AG pour définir les plans stratégiques à long terme de l'organisation. Ses membres sont élus pour un mandat de 4 ans renouvelable. La liste des membres actualisée se trouve sur notre site web.

Nous remercions les membres du conseil pour leur participation active et parfois de longue date au conseil d'administration.

Dans le cadre de la rotation régulière du conseil d'administration, **nous recherchons activement de nouveaux membres pour 2024**. Il en va de même pour les membres de notre Assemblée Générale. Vous pouvez nous contacter à ce sujet à l'adresse : [VSF-B-CA@vsf-belgium.org](mailto:VSF-B-CA@vsf-belgium.org).

Le Comité de Direction est chargé de diriger et de gérer l'organisation dans le respect des lois belges et internationales et des procédures des différents bailleurs, conformément à la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration. Le comité veille à ce que la stratégie globale soit correctement traduite sur le plan opérationnel et veille à ce que l'organisation dispose des moyens humains et financiers nécessaires pour atteindre ses objectifs. Les Directeurs jouent également un rôle de représentation.

Depuis 2020, le Comité de Direction compte quatre personnes : le Directeur Général, le Directeur des Services de Support, le Directeur des Opérations et le Directeur Communication et Récolte de fonds. En 2023, nous avons ajouté les deux directeurs régionaux pour l'Afrique de l'Ouest et des Grands Lacs comme membres permanents du Comité de Direction.

## APPROCHE QUALITÉ

### Comment améliorer la qualité de notre gestion interne et de nos programmes ?

Le secteur des ONG belges, via leurs deux fédérations (ngo-federatie et ACODEV) qui offrent un appui substantiel, a opté pour le modèle d'Excellence dans le Management « EFQM », largement utilisé en Europe tant dans le secteur public que privé ([www.efqm.org](http://www.efqm.org)). Le système a pour objectif de stimuler les entreprises ou associations afin qu'elles obtiennent et maintiennent des résultats de performance supérieurs qui satisfont les attentes de toutes leurs parties prenantes. Début 2020, Vétérinaires Sans Frontières a obtenu le label « Recognised for Excellence - 3 Star » de l'European Foundation for Quality Management (EFQM), s'engageant dans une volonté d'améliorer de manière continue ses processus de gestion. Nous travaillons à renouveler l'obtention de ce label dans le courant de l'année 2024.





## VALEURS & INTÉGRITÉ

### Quelles sont nos valeurs et comment se traduisent-elles dans notre fonctionnement ?

Les valeurs de Vétérinaires Sans Frontières sont le respect, la transparence et la durabilité. Ces valeurs sont fondamentales pour nous.

En novembre 2019, le Conseil d'Administration a révisé notre Code d'Intégrité. Celui-ci traduit nos valeurs en principes qui guident notre comportement et nos actions de manière éthique. Nous avons déployé ce code au sein de l'organisation en 2020 et 2021. Tous les membres du personnel de Vétérinaires Sans Frontières signent notre code d'intégrité, qui couvre à la fois l'intégrité financière et l'intégrité morale. En 2023, nous avons sensibilisé notre personnel et nos partenaires locaux à l'intégrité morale, en particulier à la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et aux différents mécanismes de dépôt de plainte.

Vétérinaires Sans Frontières condamne toute forme de violation de l'intégrité (notamment les abus, la fraude ou la corruption). Nous pratiquons une politique de tolérance zéro, tant au sein de notre organisation que parmi nos partenaires ou dans le cadre des interventions que nous finançons. En 2023, une plainte pour harcèlement sexuel et fraude financière a été déposée et s'est avérée fondée. Elle a abouti au licenciement de l'employé concerné.

## Contactez-nous

### Siège

#### Adresse postale

Avenue des Arts 7-8  
1210 Bruxelles, Belgique

#### Siège social

Rue de la Charité 22  
1210 Bruxelles, Belgique

T : +32 2 539 09 89

E : [info@vsf-belgium.org](mailto:info@vsf-belgium.org)

### Coordination régionale

#### Afrique de l'Ouest

Secteur 24-Arrondissement no 5,  
Quartier Dagnoen, Rue 29.13,  
BP 9508 Ouagadougou 06  
Burkina Faso

T : +226 25 36 29 02

E : [g.vias@vsf-belgium.org](mailto:g.vias@vsf-belgium.org)

### Coordination régionale

#### Afrique des Grands Lacs

Sainte Famille Hotels Building  
Plot Number 1260  
Nyarugenge District  
Kigali City, Rwanda

T : +250 787 77 33 74

E : [d.ripoche@vsf-belgium.org](mailto:d.ripoche@vsf-belgium.org)

### Suivez-nous



### Membre de :



VSF INTERNATIONAL  
VÉTÉRINAIRES  
SANS FRONTIÈRES